

**RÉSOLUTION N° 475**

**DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 354 (11), « Date et lieu de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'Agriculture : (i) cet organe de direction de l'IICA doit tenir une réunion ordinaire tous les deux ans, de préférence au second semestre de la seconde année de l'exercice biennal; et (ii) que le Conseil doit annoncer à chacune de ses réunions le lieu et la date provisoires de la prochaine réunion ordinaire, d'après les offres présentées par écrit par les gouvernements des États membres au Directeur général de l'IICA;

Que, conformément à l'article 9 de la Convention de l'IICA et à l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil, il lui incombe d'évaluer les offres des États membres d'accueillir les réunions ordinaires du Conseil, en respectant le principe du roulement et de la distribution géographique;

Que les gouvernements de l'Argentine et du Panama ont offert, dans des communiqués officiels, d'accueillir dans leur pays la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil;

Que, pour respecter le principe du roulement et de la distribution géographique, la délégation panaméenne a gracieusement retiré l'offre de son gouvernement,

DÉCIDE :

1. De remercier infiniment le Panama et l'Argentine pour leurs offres généreuses qui attestent de leur intérêt exceptionnel pour les affaires de l'Institut.

2. D'accepter avec gratitude, conformément au principe du roulement et de la distribution géographique, l'offre généreuse du gouvernement de l'Argentine d'accueillir la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil.
3. De décréter que, selon la Convention et le Règlement du Conseil interaméricain de l'Agriculture, la Dix-septième réunion ordinaire de celui-ci se déroulera en Argentine au second semestre de 2013.